

Dim. 2 juin 2024

Brocante des enfants

6/12 ans

Nom de l'enfant

Prénom

Date de naissance **Âge**..... ans

Nom du responsable légal

Prénom

Adresse

.....

..... **à Pantin**

Tél. **Tél. portable :**

Courriel @

Je m'inscris à la brocante des enfants qui aura lieu quai de l'Aisne (le long du canal de l'Ourcq entre l'école Saint-Exupéry et la rue de la Distillerie) de **14h à 18h, le dimanche 2 juin 2024**. Je m'engage à respecter le règlement intérieur et l'emplacement qui me sera attribué. *Rappel : les enfants sont sous l'entière responsabilité de leurs parents pendant le déroulement de la brocante.*

Signature de l'enfant :

Signature parentale :

INSCRIPTIONS
2 > 26 AVRIL

Bulletin à renvoyer à : Ville de Pantin | Pôle Accueil
de loisirs 84/88, av. du Général Leclerc 93500 Pantin

Organisation générale

Durant la brocante, la présence d'un parent ou d'une personne majeure auprès de l'enfant est impérative. La vente de produits alimentaires et vestimentaires est strictement interdite. Il est impératif de respecter les délimitations des emplacements. Les enfants non-inscrits préalablement ne pourront pas s'installer sur la brocante.

Qui peut participer ?

La brocante est exclusivement réservée aux enfants pantinois âgés de 6 à 12 ans révolus et qui souhaitent vendre uniquement des jeux, jouets et articles de sports d'occasion. Seuls les enfants accompagnés d'un parent seront accueillis. Ils seront sous leur entière responsabilité.

Comment s'inscrire ?

L'inscription est obligatoire et gratuite. Elle donne accès aux emplacements tracés au sol (environ 6m²).

Le lieu

Quai de l'Aisne (le long du canal de l'Ourcq) entre l'école Saint-Exupéry et la rue de la Distillerie.

Les horaires

La brocante est ouverte au public de 14h à 18h, le dimanche 2 juin. L'installation se fera de 13h30 à 14h. Passé ce délai, votre emplacement sera attribué à une personne de la liste d'attente. Le rangement se fera de 18h à 18h30.

Où et comment s'installer ?

S'adresser à partir de 13h30 et avant 14h à l'accueil situé à l'entrée de la brocante. Chacun apporte son matériel (table, bâche plastique en cas de pluie, parasol...).

Attention : pour le stationnement de votre véhicule, vous devrez suivre les conseils des agents d'accueil sur place.

Que faire des objets à ré-emballer ?

Nous ne serons pas en mesure de récupérer les objets. Nous vous demandons de bien vouloir reprendre l'ensemble de vos objets invendus.

Important : n'oubliez pas de prévoir de la petite monnaie ! Et surtout s'il fait beau, le chapeau et la crème solaire, le lieu n'étant pas ombragé.